



HAL
open science

Master Arts du spectacle - arts de la scène

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Arts du spectacle - arts de la scène. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02040147

HAL Id: hceres-02040147

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040147v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Arts du spectacle - arts de la scène

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 – Vincennes Saint Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université libre de Bruxelles, Université de Nice Sophia Antipolis, Université Frankfurt-am-Main, Université de Séville, Université de Copenhague et Université de La Corogne.

Mention : Arts du spectacle – arts de la scène

Domaine : Arts, lettres et langues

Demande n° S3MA140007301

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint Denis.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université libre de Bruxelles, Université de Nice Sophia Antipolis, Université Frankfurt-am-Main, Université de Séville, Université de Copenhague et Université de La Corogne.

Présentation de la mention

Il s'agit apparemment d'une demande de reconduction à l'identique (le dossier ne l'indique pas explicitement). Cette mention regroupe en moyenne, depuis 2007, une centaine d'étudiants en M1 et une cinquantaine en M2.

La mention comporte deux spécialités, *Etudes théâtrales* et *Coopération artistique internationale*. La première est clairement une spécialité à orientation recherche et vise donc essentiellement à former des étudiants aux recherches doctorales en théâtre, tandis que la seconde est plutôt professionnalisante et a pour objectif de préparer les étudiants à travailler dans les domaines des arts et de la culture, au plan international (galeries d'art, maisons de production, etc.).

Les deux spécialités partagent en première année un tronc commun et se caractérisent dans les deux cas (donc même pour la spécialité à finalité recherche) par de nombreuses relations avec le monde professionnel (enseignements pris en charge par des professionnels, cycle de conférences, liens avec des institutions locales), d'autant que certains enseignants, même parmi les titulaires, sont aussi des créateurs.



Par ailleurs, cette formation s'adosse à l'Equipe d'Accueil 1573 « Scènes et savoirs », qui participe au Laboratoire d'excellence (LABEX) ARTS-H2H.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les deux spécialités partagent une volonté d'ouverture tout à fait justifiée (vers d'autres disciplines des sciences humaines pour la spécialité *Etudes théâtrales* ; vers les autres arts pour la spécialité *Coopération artistique internationale*) mais peinent un peu à se singulariser à la fois l'une de l'autre (au plan des débouchés) et par rapport à d'autres mentions comparables, au niveau régional et/ou national (surtout pour la spécialité *Etudes théâtrales*).

La spécialité *Etudes théâtrales* se fixe l'objectif de fournir une formation interdisciplinaire et transculturelle (au croisement des études historiques, littéraires, anthropologiques, socio-économiques, etc.) susceptible de préparer au mieux les recherches doctorales. Cependant l'interdisciplinarité annoncée ne paraît pas suffisamment présente dans les unités d'enseignement (UE) : il y a, dans la structure de cette spécialité, une forte présence des enseignements « classiques » en théâtre (histoire, poétique), un peu au détriment des autres approches annoncées (études littéraires, socio-économiques). De plus, cette structure s'expose à un risque d'éparpillement (les séminaires de spécialité correspondent aux champs de recherche des intervenants, mais paraissent peu articulés les uns aux autres).

La spécialité *Coopération artistique internationale* a pour objectif de fournir aux étudiants des débouchés dans tous les domaines artistiques (musique, cinéma, danse, arts plastiques, théâtre, photographie, nouvelles technologies, etc.), et au plan international (avec un fort ancrage dans la culture francophone). Cette polyvalence potentielle ne trouve pas assez d'écho dans les UE. En effet, si quelques cours traversent effectivement le champ des arts, la formation fait finalement peu de place à la connaissance des pratiques artistiques autres que celle du théâtre : un seul cours sur le cinéma, à choisir avec un cours sur les courants esthétiques du XX^e siècle, tous deux réunis (parmi d'autres) dans un module optionnel au sein duquel l'étudiant peut tout aussi bien décider de faire un stage ! Par ailleurs, il est un peu surprenant que dans une spécialité à finalité professionnelle le stage ne soit pas obligatoire.

Cependant, la structure d'enseignement est globalement assez souple et favorise croisements et passerelles internes. De plus, le dispositif d'acquisition des compétences préprofessionnelles est cohérent et bien pensé, à travers des rencontres régulières (cours ou conférences) avec les professionnels, des cours d'expérimentation « en situation » et des « projets tutorés ». On peut regretter que la spécialité *Coopération artistique internationale*, qui affiche une dimension internationale, ne propose pas des cours de spécialité dans une langue étrangère.

Par ailleurs se pose la question de la cohérence entre ces deux spécialités, sachant qu'un certain nombre de débouchés professionnels mentionnés sont communs.

Dans le domaine *Arts* de l'Université Paris 8, cette mention est en quelque sorte complémentaire de masters abordant les arts plastiques et l'art contemporain, le cinéma et l'audiovisuel, la musique, qui couvrent donc le spectre de toutes les disciplines artistiques. Certains cours de l'UFR Arts sont d'ailleurs ouverts aux étudiants de la mention. La nécessité de l'existence d'une telle mention à Paris 8 est donc évidente, mais il y aurait lieu de se demander si la spécialité *Coopération artistique internationale* n'aurait pas vocation à être plus commune à toutes les disciplines (des liens sont peut-être possibles avec la spécialité *Médiations de l'art contemporain* de la mention *Arts plastiques et art contemporain*), même si le pilotage peut en revenir aux Arts du spectacle. En l'état, un décalage apparaît en tout cas entre son intitulé et son positionnement dans l'environnement scientifique de Paris 8 : elle vise à traverser les disciplines artistiques, mais n'est pas assez transversale (trop arrimée aux études théâtrales, alors qu'il y aurait matière, à Paris 8, à l'envisager à l'articulation des autres disciplines artistiques, qui participent de l'identité académique de cette université). Cela donnerait de plus toute sa dimension à une spécialité qui ne paraît pas avoir d'équivalent au plan régional, ni au plan national. On ne peut en dire autant de la spécialité *Etudes théâtrales*, puisqu'il existe des spécialités comparables dans la plupart des universités parisiennes qui enseignent les arts (Paris 3, Paris 10, etc.). Par ailleurs, cette formation s'adosse à l'équipe d'accueil « Scènes et savoirs » (EA 1573), qui participe au Labex Arts-H2H. Les liens entre la recherche en théâtre et cette mention paraissent importants, mais peut-être serait-il souhaitable de les préciser davantage, afin de donner une identité plus visible et lisible à la spécialité *Etudes théâtrales*.

La mention a développé un certain nombre de partenariats internationaux très actifs : conventions internationales avec notamment l'Université fédérale Salvador de Bahia au Brésil, l'Escola de Comunicações e Artes de l'Universidade de São Paulo, USP (Brésil), l'Université de République de Chine « National Taiwan Junior College of Performing Arts », l'Université de New Delhi, Inde ; collaborations avec l'ECUM (Centro Internacional de Pesquisa sobre Formação em Artes Cênicas, Centre de recherches sur la formation en arts de la scène Belo Horizonte, Brésil).



De plus, la spécialité *Coopération artistique internationale* semble attirer un certain nombre d'étudiants étrangers, ce qui favorise évidemment ces partenariats et offre un vrai rayonnement à cette mention, d'autant qu'il s'agit d'un master conjoint « Erasmus Mundus » en Etudes du spectacle vivant avec l'Université libre de Bruxelles (coordinatrice) et les Universités partenaires de Nice Sophia Antipolis, Frankfurt-am-Main, Séville, Copenhague et La Corogne.

Il faut souligner, au titre du positionnement dans l'environnement économique, que cette mention a tissé également un réseau de partenariats professionnels et institutionnels : avec le Ministère des affaires étrangères (Culturesfrance), le réseau des Alliances françaises, l'Organisation internationale de la francophonie et, au niveau plus local, le Théâtre 95 de Cergy-Pontoise, la Maison de la culture de Bobigny. Mais la nature de tous ces liens reste assez vague, en tout cas peu précisée et il n'est rien dit, notamment, des éventuels débouchés que cela peut offrir aux étudiants.

La spécialité *Etudes théâtrales* a des effectifs relativement importants (une cinquantaine d'inscrits en M2) pour une spécialité recherche. Les effectifs de la spécialité *Coopération artistique internationale* sont en constante augmentation et sont constitués à 50 % d'étrangers. Tout cela témoigne de l'attractivité de la mention.

Depuis 2007, le taux de réussite de la mention est d'environ 50 %. En 2011, ce taux de réussite a été beaucoup plus élevé dans la spécialité *Coopération artistique internationale* (63 %) que dans la spécialité *Etudes théâtrales* (39%). Cette disparité n'est pas expliquée, mais on peut imaginer qu'elle est liée à la forte disproportion entre les deux spécialités en termes d'effectifs, puisqu'il n'y a qu'une quinzaine d'étudiants en M2 spécialité *Coopération artistique internationale* (chiffre normal pour une spécialité professionnalisante). Cependant, la baisse du taux de réussite en M2 *Etudes théâtrales* est tout de même préoccupante. Il faudrait avoir les chiffres des inscriptions en doctorat pour pouvoir en tirer plus de conclusions.

De fait, il n'y a aucune indication sur le suivi statistique des diplômés, mais la spécialité *Coopération artistique internationale* ne date que de 2009. Une information donnée cependant : au sein de cette spécialité, 60 % des projets professionnels ont été réalisés et 40 % des étudiants diplômés recensés occupent des fonctions nationales et internationales dans les institutions et industries culturelles.

Les enseignants-chercheurs paraissent très investis dans l'enseignement de cette mention et ont des profils complémentaires. L'équipe est aussi renforcée par la présence d'intervenants extérieurs professionnels. La proportion de cours dispensés par des non-titulaires (chargés de cours, etc.) est tout à fait raisonnable.

Le dossier ne donne pas de détails sur les modalités de contrôle des connaissances selon les séminaires. La sélection du M1 au M2 est forte, puisque le passage est subordonné à la soutenance d'un premier mémoire validé avec la mention très bien. Pour les deux spécialités, l'obtention du master est conditionnée à la soutenance d'un mémoire.

L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait de manière informelle, lors des séminaires.

Pour ce qui concerne les recommandations émises précédemment par l'AERES, l'éparpillement qui avait été reproché lors de la précédente évaluation se trouve en partie résolu par la mise en place d'un tronc commun, mais la question de l'articulation entre certains cours et de leur complémentarité se pose toujours.

L'auto-évaluation est absente pour la spécialité *Etudes théâtrales* et très lacunaire pour la spécialité *Coopération artistique internationale*.

Le dossier est globalement précis et clair, mais comporte néanmoins un certain nombre de coquilles, répétitions et formulations un peu « rhétoriques ». Les fiches RNCP sont aussi claires et précises.

● Points forts :

- Très bon positionnement dans l'environnement scientifique, culturel et socio-professionnel.
- Importance des partenariats tant locaux, nationaux qu'internationaux.
- Equipe pédagogique très investie dans la mention.
- Attractivité de la formation.

● Points faibles :

- Eparpillement de l'enseignement (séminaires à la carte).
- Pilotage de la mention pas assez ferme (modalités du contrôle des connaissances, suivi du devenir des étudiants, auto-évaluation, etc.).
- Singularité de la spécialité recherche pas assez affirmée par rapport aux autres spécialités recherche en études théâtrales proposées en Île-de-France.
- Spécialité *Coopération artistique internationale* pas assez transversale (ouverture aux autres arts insuffisante).



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de redéfinir précisément les débouchés professionnels spécifiques des deux spécialités et de mieux articuler les cours à cette visée. Il serait également souhaitable de piloter plus fermement ces deux spécialités, afin de pouvoir rendre compte de certains points importants, ici non renseignés (ou pas assez) : taux de réussite des étudiants, devenir des diplômés, auto-évaluation, etc.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Etudes théâtrales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à offrir aux étudiants une formation à la recherche scientifique (notamment en vue du doctorat). La formation se veut interdisciplinaire et transculturelle, afin de favoriser une approche ouverte et plurielle du théâtre et s'adosse pour cela aux travaux de l'EA 1573 « Scènes et savoirs », tout en entretenant des liens avec le monde professionnel.

- Appréciation :

Les contenus des enseignements sont très bien décrits, mais les modalités de l'interdisciplinarité et de la transculturalité annoncées ne sont pas développées. Les objectifs professionnels détaillent une liste de métiers possibles, dans un spectre très large. L'articulation entre les objectifs scientifiques et les objectifs professionnels n'apparaît pas très évidente. En revanche, cette formation tire sa force de son adossement à la recherche (participation des étudiants à des journées d'étude, etc.), de ses nombreux liens avec le monde professionnel et de ses partenariats internationaux.

Les effectifs sont très importants (entre 50 et 60 étudiants en M2), mais le taux de réussite a baissé ces dernières années pour tomber en dessous de 50 %. Cette situation est préoccupante d'autant que l'indicateur qui pourrait permettre de la nuancer (le nombre d'inscriptions en doctorat) n'est pas donné. De plus, il n'y a aucune information sur le devenir des étudiants et donc sur la réalité de leurs débouchés.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs et de professionnels et paraît donc complémentaire. Il est donné très peu de détails sur les modalités de contrôle des connaissances dans les séminaires. La soutenance du mémoire en fin de M2 joue bien sûr un rôle déterminant dans la formation. La spécialité indique effectuer une forte sélection en fin de M1 (nécessité d'obtenir la mention TB pour s'inscrire en M2) qui ne paraît pourtant pas se traduire dans les faits : les effectifs de M2 sont très largement supérieurs à ceux des étudiants ayant validé le M1. Il n'existe pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Points forts :

- Adossement à la recherche qui nourrit les cours et séminaires thématiques de spécialisation.
- Partenariats locaux, nationaux et internationaux très actifs.
- Equipe pédagogique très investie dans cette formation.

- Points faibles :

- L'ambition théorique (interdisciplinarité et transculturalité) n'apparaît pas assez clairement dans l'articulation des enseignements.
- Prise en compte insuffisante du présent (évaluation des enseignements) et du devenir (insertion professionnelle) des étudiants.
- Singularité pas assez affirmée par rapport à l'offre de formation régionale et nationale.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'affiner l'articulation entre les enseignements afin d'asseoir l'ambition d'interdisciplinarité et de mettre en place les dispositifs de pilotage de la spécialité : évaluation réelle des enseignements par les étudiants, suivi du devenir des diplômés, auto-évaluation (seule l'autre spécialité y a procédé).

Il conviendrait d'envisager un positionnement plus clair par rapport au master *Etudes théâtrales* délivré par Paris 10 en collaboration avec Paris 3 (Paris 10 appartenant au même Pôle d'enseignement supérieur et de recherche - PRES - Lumières que Paris 8).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Coopération artistique internationale

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Université libre de Bruxelles, Université de Nice Sophia Antipolis, Université Frankfurt-am-Main, Université de Séville, Université de Copenhague et Université de La Corogne.

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour but de former de futurs créateurs et concepteurs dans les domaines de l'art et de la culture (musique, cinéma, danse, arts plastiques, théâtre, arts de la rue et art du cirque, photographie, nouvelles technologies) dans une dimension internationale, en reliant la dimension artistique à celle de la direction de projet. Il s'agit donc d'une spécialité plutôt professionnalisante.

- Appréciation :

Les objectifs professionnels désignent une série de métiers en relation avec d'autres arts que le théâtre (galeries d'art, entreprises de productions musicales et cinématographiques,...), ce qui peut surprendre dans une spécialité qui n'accorde pas vraiment de place aux autres disciplines artistiques.

La plupart des cours pratiques sont « en situation » et permettent donc d'acquérir des connaissances professionnelles. Par ailleurs, les professionnels participent activement aux enseignements, soit en tant que membres de l'équipe pédagogique, soit en tant que conférenciers ponctuels. Cette collaboration est rendue possible notamment par des partenariats locaux (Théâtre 95 de Cergy-Pontoise, Maison de la culture de Bobigny, etc.). L'ancrage professionnel est donc très convaincant, tout comme les partenariats internationaux institués.

La spécialité vise surtout des débouchés professionnels dans les métiers de la culture et du spectacle (de manière un peu trop vaste et vague). Il n'y a pas de données statistiques sur l'insertion professionnelle des étudiants, en raison des premiers diplômes distribués seulement en 2011. La formation ambitionne d'atteindre 60 % de taux d'insertion professionnelle.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs et de professionnels et paraît donc complémentaire. L'investissement dans cette spécialité des 4 professeurs et 8 maîtres de conférences varie considérablement : les professeurs effectuent un gros volume d'heures d'enseignement, alors qu'on semble n'en accorder qu'assez peu aux maîtres de conférence. Les modalités de passage de M1 en M2 sont sélectives et très précisément décrites (rôle actif des jurys). À part la soutenance du mémoire, les autres modalités d'évaluation ne sont pas vraiment précisées. Pas de précisions non plus sur le suivi des compétences, ni d'évaluation des enseignements par les étudiants.

- Points forts :

- Partenariats nationaux et internationaux très actifs.
- Liens avec le monde professionnel local.
- Diversité de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :

- Champ un peu trop vaste: volonté de rassembler tous les domaines artistiques, alors qu'ils sont peu présents dans la formation.
- Pilotage de la spécialité à consolider : évaluation des enseignements par les étudiants, connaissance et suivi de la population étudiante.
- Faible présence des langues étrangères pour un master ayant un objet « international ».



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux définir les secteurs d'activité visés par cette spécialité et de leur adapter les enseignements au plus près. Il est recommandé d'envisager des cours de spécialité en anglais et de mettre en place un pilotage plus rigoureux.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master mention Arts du spectacle – Arts de la scène** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et n'a pas souhaité y apporter de réponse.

Pour ma part, je prends acte des recommandations qui concluent le travail des experts.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8